

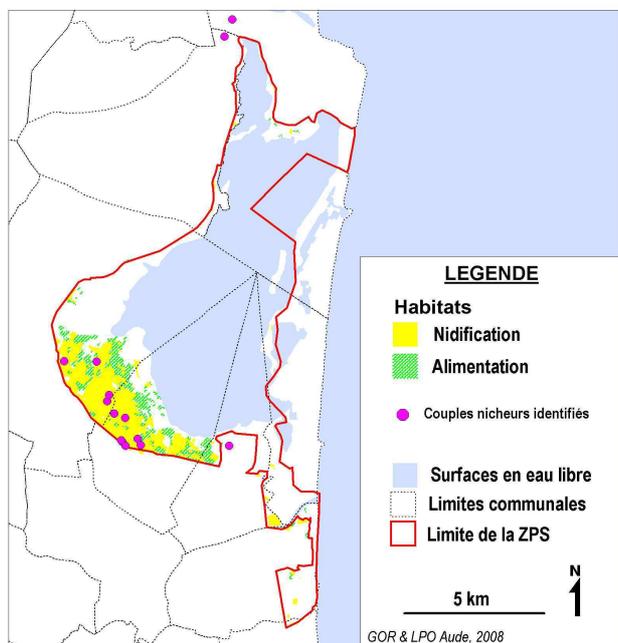
Code Natura 2000 : A 133

**Statut et protection**

Directive Oiseaux : Annexe I  
Convention de Berne : Annexe II  
Convention de Bonn : Annexe II  
Statut européen : vulnérable  
Liste rouge nationale : en déclin  
Liste rouge LR : vulnérable

**Description de l'espèce**

Passant souvent inaperçu car nocturne et totalement mimétique dans son milieu. De la taille d'un gros pigeon, corps allongé. Grand œil jaune et bec fort à bout noir. Dessus brun gris fauve rayé de noir, bande blanchâtre sur l'aile. Ventre blanc. En vol, bande alaire blanchâtre bien visible, rémiges primaires noires avec motifs blancs. Très bruyant lors de la nidification avec un "courr-lîh" répété et modulé à l'infini.

**Distribution et tendance en France et en LR**

En déclin en Europe occidentale, l'espèce est encore bien représentée en Espagne et en France. En déclin au nord du pays, elle se maintient dans les plaines agricoles du Centre-Ouest. En LR, les effectifs (quelques centaines de couples) semblent se maintenir sauf dans le Gard où ils sont en déclin. L'espèce semble même en augmentation dans certains secteurs (Roussillon, Plaine de l'Aude ?).

**Ecologie**

- Habitat : La plupart des oedicnèmes fréquentent les plaines cultivées sur terrains secs ou caillouteux.
- Alimentation : éclectique. Insectes divers, araignées, vers, petits reptiles et micromammifères de temps en temps. Le tout capturé au sol durant la nuit.
- Reproduction : niche en colonies lâches dans un milieu sec et découvert. Nid représenté par une simple cuvette que les jeunes quittent quelques heures après leur éclosion. [avril-juin]
- Migration : prémices en août avec le rassemblement en bandes à proximité des sites de nidification. Déplacements nocturnes avec de nombreuses haltes discrètes vers l'Afrique du Nord et subsaharienne. Retour début mars. Un site d'hivernage connu en Salanque (66).

**Effectifs (2000-2008)**

	Min	Max	2008
Nicheur en ZPS	6 c	10 c	5-10 c
Nicheur hors ZPS	0	1 c	0-1 c

**Principaux habitats exploités**

Vignoble (83.21), Friches (87.1), Cultures (83), Vergers (83.15), **Prairies humides méditerranéennes à hautes herbes (EUR : 6420 ; 37.4)**, Prairies humides méditerranéennes et friches (37.4/87.1).

## L'Oedicnème criard sur le complexe lagunaire de Salses-Leucate

### ❖ Etat de conservation

6 à 10 couples d'Oedicnème se reproduisent au sein de la ZPS Salses-Leucate.

La population nicheuse d'Oedicnème de la plaine du Roussillon, et tout particulièrement celle de la Salanque, semble en augmentation depuis plusieurs années. L'espèce hiverne régulièrement dans les Pyrénées-Orientales (un des rares sites de France) et les effectifs hivernants réunis en Salanque, à moins d'un kilomètre au sud de la ZPS, sont en nette augmentation depuis le début des années 2000 (maximum de 176 individus le 09/03/2008).

Une zone de nidification en limite de la ZPS a été identifiée sur la plaine agricole des Fenals. Cette zone est en contact directe avec la population d'Oedicnème nichant sur la ZPS de Lapalme, au nord.

### ❖ Caractéristiques de l'habitat

Dans l'état actuel des connaissances, l'espèce niche uniquement dans la plaine agricole de Garrieux. Il est possible que l'espèce se reproduise également près du camp militaire de St Laurent de la Salanque. Les vignes et les friches de ce secteur sont particulièrement favorables à l'espèce.

**L'état de conservation des habitats à Oedicnème peut être jugé bon.**

### ❖ Menaces

- L'utilisation intensive de produits phytosanitaires qui diminue le nombre de proies disponibles ;
- Le labour des friches ou des vignes en période de reproduction (avril-juin) ;
- L'embuissonnement des friches et perte des mosaïques d'habitats.

### ❖ Mesures de gestion

- Favoriser une agriculture moins intensive avec diminution des traitements chimiques ;
- Limiter le nombre de passages d'engins agricoles sur les parcelles colonisées par l'espèce ;
- Faucher les friches et les bordures de parcelles après la fin juin et de façon centrifuge pour ne pas piéger la faune présente ;
- Conserver une mosaïque de friches et de cultures de différents âges : girobroyage annuel, culture de céréales extensives, pastoralisme.

### ❖ Interaction avec d'autres espèces

Ces mesures sont favorables à la reproduction de nombreux passereaux (Alouette calandrelle, Cochevis huppé,...) et Gallinacés (Perdrix rouges et Faisan).



*Oedicnème criard en vignoble (Photo : GOR)*